

Un dossier personnel de 20 pages maximum comportant :

- **Un *curriculum vitae*** mentionnant les diplômes universitaires, leur année d'obtention et les mentions obtenues, les fonctions exercées et les expériences professionnelles.

- **Les activités de recherche :**
 - Un résumé de la thèse ;
 - Un exposé des recherches réalisées au cours de la période post-doctorale (5 pages max.)
 - Les perspectives de recherche (1 à 2 pages max.) ;
 - Les activités dans l'unité de recherche de rattachement : responsabilités, animation, organisation de colloques, participation aux programmes...

- **Les activités pédagogiques :**
 - L'encadrement ou le co-encadrement (en %) d'étudiants (master, thèses, stages).
 - Un bref récapitulatif des enseignements dispensés depuis l'obtention du doctorat et leur niveau dans le cursus universitaire ;

- **Une liste des publications présentant de manière distincte :**
 - Les publications internationales avec comité de lecture ;
 - Les publications nationales avec comité de lecture ;
 - Les ouvrages ou chapitres d'ouvrages ;
 - Les autres publications.

- **Une liste des communications :**
 - Communication à des colloques internationaux ;
 - Communication à des colloques nationaux ;
 - Conférences invitées.